Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/06/2026 - 15710 - 2010 B 04005 - 527 939 102 - 100% CHAMPAGNE

15710

Sarl 100% CHAMPAGNE
86, rue de la Procession
78600 Maisons Laffitte

n° de dépôt

n° de gestion

22 JUIN 2026

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
8 MAI 2026

n° de facture

n° de chrono

Les Associés de la Sarl 100% CHAMPAGNE dont le siège social situé 86, rue de la Procession à Maisons Laffitte, régulièrement convoqués, se sont réunis en Assemblée Générale, le 18 Mai 2025 à 11 Heures, sous la présidence de Nadia BLOUIN, gérante.

L'ordre du jour était le suivant :

1 – Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 Mai 2025

2 – Approbation des comptes de l'exercice 2025
- Rapport de gestion
- Quitus à la gérante
- Affectation du résultat

3 – Vote des résolutions,

4 – Questions diverses.

Etaient présents :

Philippe BLOUIN, qui détient 50 parts sociales
Nadia BLOUIN, qui détient 5 parts sociales
Camille BLOUIN, qui détient 15 parts sociales
Marine BLOUIN, qui détient 15 parts sociales
Clément BLOUIN, qui détient 15 parts sociales

Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, l'assemblée était habilitée à prendre toutes décisions.

Les documents suivants avaient été régulièrement remis à chaque associé avec la convocation :

- Rapport de gestion
- Comptes annuels (bilan et compte d'exploitation)
- Texte des résolutions.

Lecture a été faite des différents documents et la discussion ouverte.

Aucune question n'ayant été soulevée en ce qui concerne la gestion, il a été procédé au vote :

- 1ère résolution :

  - approbation des comptes et quitus à la gérante

Résolution adoptée

- 2ème résolution : affectation du résultat 2025

  - la totalité du résultat au compte **report à nouveau** soit 42 901 euros.

Résolution adoptée

Quelques questions diverses ont été abordées, notamment le choix à venir d'une Plateforme Agrée dans le cadre de la mise en place de la facturation électronique puis l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12 heures.

Signature de la gérante

Nadia BLOUIN

signatures des associés

Philippe BLOUIN
Nadia BLOUIN
Camille BLOUIN
Marine BLOUIN
Clément BLOUIN

DGFiP N° 2033-A-SD **2026**

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise: 100 % CHAMPAGNE - SIREN : 527939102

Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois: 12 | Durée de l'exercice précédent: 12

ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31/12/2024 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012			
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	1 250	016	1 250	0	
	Immobilisations corporelles	028		030			0
	Immobilisations financières (1)	040	488	042		488	474
	TOTAL I (5)	044	1 738	048	1 250	488	474
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
	Stocks marchandises	060	24 449	062		24 449	25 364
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068	186 692	070		186 692	147 329
	Créances autres (3)	072	2 176	074		2 176	1 732
	Charges constatées d'avance	092	250	094		250	250
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	15 883	086		15 883	36 770
	TOTAL II	096	229 450	098		229 450	211 445
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	231 188	112	1 250	229 938	211 919

PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	681	681
	Réserves réglementées		130		
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132		
	Report à nouveau		134	42 613	38 668
	Résultat de l'exercice		136	288	13 945
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
	TOTAL I		142	44 582	54 294
Provisions pour risques et charges	**TOTAL II**		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	157 349	130 121
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	172	28 007	3 004
	Comptes courants d'associés		173		
	Autres dettes		175		24 500
	Produits constatés d'avance		174		
	TOTAL III		176	185 356	157 625
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	229 938	211 919

RENVOIS							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184

Nadia BLOUIN

DGFiP N° 2033-B-SD **2026**
ADAPTE A LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Désignation de l'entreprise 100 % CHAMPAGNE - SIREN : 527939102

A - RÉSULTAT COMPTABLE					N clos le 31/12/2025	N-1 clos le 31/12/2024
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	305 871	418 714
Production vendue biens		215		214		
Production vendue services		217		218	1 232	8 754
Production stockée				222		
Production immobilisée				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	307 103	427 468
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	264 364	366 019
Variation de stock (marchandises)				236	915	-5 387
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240		
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier		immobilier	242	31 735	44 486
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)	243		244	908	901
Rémunérations du personnel				250	7 560	1 890
Cotisations sociales	dont cotisation personnelle de l'exploitant	380		252	1 200	309
Dotations aux amortissements	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		254		
Dotations aux dépréciations				256		
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger	259		262	100	2 860
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	306 782	411 078
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	321	16 390
Produits financiers		(III)		280	16	16
Produits exceptionnels		(IV)		290		
Charges financières		(V)		294		
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes	(VI)	347	300		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		348			
Impôts sur les bénéfices		(VII)		306	50	2 461
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	287	13 945
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2			312	287	314
RÉINTÉGRATIONS: Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318		
Provisions non déductibles				322		
Impôts et taxes non déductibles				324	51	
Divers dt intérêts excédentaires	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier		(Part de loyers de réintégration)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
DÉDUCTIONS: Entreprise nouvelle	986	Zone franche urbaine	987			342
France Ruralités Revitalisation (FRR)	181	Jeune entreprise innovante	989			
Zone restruct. défense	127	Zone revitalisation rurales	138			
Bassins d'emploi à redynamiser	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
ZFANG 44 quaterdecies	345					
Bassins urbains à dynamiser – BUD	992	Zone de développement prioritaire	993			
Dont divers: Créance report en arrière du déficit			346			350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	338	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356		
Déficits antérieurs reportables						360
Résultat fiscal après imputation des déficits		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	338	372

Nadia BLOVIN

Greffe du Tribunal de Commerce de Versailles
1 Place André Mignot
78011 Versailles Cedex

N° de gestion 2010B04005

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 18 septembre 2024

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	527 939 102 R.C.S. Versailles
Date d'immatriculation	28/10/2010
Dénomination ou raison sociale	**100% CHAMPAGNE**
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Capital social	1 000,00 Euros
Adresse du siège	86 Rue de la Procession 78600 Maisons-Laffitte
Activités principales	VENTE DE CHAMPAGNE
Durée de la personne morale	Jusqu'au 28/10/2109
Date de clôture de l'exercice social	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

Nom, prénoms	Bennamane Nadia
Nom d'usage	Blouin
Date et lieu de naissance	Le 19/01/1965 à TIZI OUZOU (ALGERIE)
Nationalité	Française
Domicile personnel	86 Rue de la Procession 78600 Maisons-Laffitte

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	86 Rue de la Procession 78600 Maisons-Laffitte
Activité(s) exercée(s)	Vente de champagne.
Date de commencement d'activité	01/11/2010
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2026
cerfa
N° 11084*28
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovante, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-6 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A — IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
100 % CHAMPAGNE - SIREN : 527939102	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
86 RUE DE LA PROCESSION 78600 MAISONS LAFFITTE FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B — ACTIVITÉ

Activités exercées	Vente de champagnes	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C — RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	0
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	338		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies -0 A*	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)

Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)

Base d'imposition :		Taux d'imposition :	

D — IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E — CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F — COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée	EBP

COMPTABLE ET/OU CONSEIL

Comptable : ☐ Salarié ?	
BLOUIN 66 RUE SAINT BARTHELEMY 78300 POISSY Tél: 0625928502 FRANCE	

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	☐

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	a	10 000
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d	
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		j	
Montant des revenus répartis		*Total (a à h)*	10 000

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			7 560
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
	MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

K. OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise 100 % CHAMPAGNE - SIREN : 527939102

Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Terrains		420		422		424		426		
Constructions		430		432		434		436		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
Installations générales, aménagements divers		450		452		454		456		
Matériel de transport		460	1 250	462	-1 250	464		466	0	
Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
	TOTAL	490	1 250	492	-1 250	494		496	0	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
Terrains	510		512		514		516	
Constructions	520		522		524		526	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	530		532		534		536	
Installations générales, aménagements divers	540		542		544		546	
Matériel de transport	550	1 250	552	-1 250	554		556	
Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL	570	1 250	572	-1 250	574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values Court terme	Long terme 19%	15% ou 12,8%	0%
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise 100 % CHAMPAGNE - SIREN : 527939102 — **Néant** ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur comptes clients	650	1 400	652	-1 400	654		656	0
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680	1 400	682	-1 400	684		686	0

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales agencements aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
	TOTAL à reporter	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Montant de la TVA collectée				374	61 422
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	54 011
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692			
Revenu brut social (si le montant est positif)			693	

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 100 % CHAMPAGNE - SIREN : 527939102			Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	1
	Dont apprentis	657	
	Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	307 103
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
	TOTAL 1	106	307 103
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	
Variation positive des stocks		111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	264 364
Variation négative des stocks		145	915
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	41 503
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	306 782
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	321
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	321
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-etablissement au sens de la CVAE		020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	307 103
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024 01/01/2025	160	31/12/2025
Date de cessation		186	

DGFiP N° 2033-F-SD **2026**
Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 100 % CHAMPAGNE - SIREN : 527939102

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	5	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

Forme juridique ..... Dénomination .....
N° SIREN (si société établie en France) ..... % de détention ..... Nb de parts ou actions .....
Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre M Nom complet BLOUIN Philippe
Nom d'usage % de détention 50 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 12/09/1965 N° Département 78 Commune ST GERMAIN EN LAYE Pays FRANCE
Adresse :
21 rue de Romilly
78600 LE MESNIL LE ROI
FRANCE

Titre M Nom complet BLOUIN Clément
Nom d'usage % de détention 15 Nb de parts ou actions 15
Naissance : Date 02/09/1998 N° Département 78 Commune ST GERMAIN EN LAYE Pays FRANCE
Adresse :
21, rue de Romilly
78600 LE MESNIL LE ROI
FRANCE

Titre F Nom complet BLOUIN Camille
Nom d'usage % de détention 15 Nb de parts ou actions 15
Naissance : Date 02/04/1994 N° Département 78 Commune ST GERMAIN EN LAYE Pays FRANCE
Adresse :
106, rue Jean Moulin
78300 POISSY
FRANCE

Titre F Nom complet BLOUIN Marine
Nom d'usage % de détention 15 Nb de parts ou actions 15
Naissance : Date 31/07/1995 N° Département 78 Commune ST GERMAIN EN LAYE Pays FRANCE
Adresse :
66, rue Saint Barthélémy
78300 POISSY
FRANCE

Titre F Nom complet BLOUIN Nadia
Nom d'usage % de détention 5 Nb de parts ou actions
Naissance : Date 19/01/1965 N° Département 99 Commune TIZI OUZOU Pays ALGÉRIE
Adresse :
21, rue de Romilly
78600 LE MESNIL LE ROI
FRANCE

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant [X]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 100 % CHAMPAGNE - SIREN : 527939102

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique ..... **Dénomination**		.....
N° SIREN (si société établie en France)	**% de détention**	.....
Adresse :		
Forme juridique ..... **Dénomination**		.....
N° SIREN (si société établie en France)	**% de détention**	.....
Adresse :		
Forme juridique ..... **Dénomination**		.....
N° SIREN (si société établie en France)	**% de détention**	.....
Adresse :		
Forme juridique ..... **Dénomination**		.....
N° SIREN (si société établie en France)	**% de détention**	.....
Adresse :		
Forme juridique ..... **Dénomination**		.....
N° SIREN (si société établie en France)	**% de détention**	.....
Adresse :		
Forme juridique ..... **Dénomination**		.....
N° SIREN (si société établie en France)	**% de détention**	.....
Adresse :		

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2026)
cerfa
N° 15252*12
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2025 **au** 31/12/2025 **ou Année :** 2025			
Dénomination de l'entreprise : 100 % CHAMPAGNE		**Néant** [X]	
SIREN de l'entreprise : SIREN : 527939102		**PME au sens communautaire**	[ ]
Régime de l'intégration fiscale ***(article 223 A du CGI)*** **: la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration** ***(article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)***			
		Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	[ ]
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
Dénomination, SIREN et adresse			

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos *(article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD*			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat *(article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD*			
	Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l' Union européenne ou de l'Espace économique européen		
	Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d' organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 × 9 %) + (ligne 2 × 9 %) x 10/90 + ligne 3) *(article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD*			
	dont montant préfinancé		
	Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
	Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'*article L 3141-32 du code du travail*	2	
	Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire *(article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)*			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés *(article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques *(article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles *(article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD*			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers *(article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés *(article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques *(article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD*			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire *(article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale *(article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)*			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » *(article 244 quater I)*			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » *(article 244 quater T du CGI)*			
Crédit d'impôt au titre des dépenses d'achat de carburants d'aviation durables *(article 220 decies du CGI)*			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières *(article 136 du CGI)*	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse *(article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche *(article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD*	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" *(article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD*	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité *(article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD*	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille *(article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD*	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique *(article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD*	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques *(article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art *(article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo *(article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD*	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'oeuvres musicales *(article 220 septdecies du CGI)*	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique *(article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD*	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro *(article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD*	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole *(article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif *(article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD*	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social *(article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD*	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

TELEDEC.fr

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : 100 % CHAMPAGNE

SIREN : 527939102

Attestation produite le 01/03/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN